

# ABONNEMENT MARCHES COMMUNAUX

Mauges-sur-Loire



MAUGES  
-sur-  
LOIRE

## 1. Identité et coordonnées du demandeur (adresse, téléphone, mail)

---

---

---

Tél. : \_\_\_\_\_ E-mail : \_\_\_\_\_

## 2. Nature des produits ou services vendus sur le marché

---

---

## 3. Nombre de mètres linéaires du stand : \_\_\_\_\_

## 4. Commune déléguée du marché :

Montjean-sur-Loire  
(jeudi matin)

La Pommeraye  
(samedi matin)

## 5. Conditions de l'abonnement 2022

L'abonnement est valable pour l'année 2022 (du 01/01/2022 au 31/12/2022).

Le marché est soumis au règlement des marchés de plein-air de Mauges-sur-Loire. Conformément aux tarifs des droits de place de Mauges-sur-Loire, le coût du mètre linéaire de 0.35€ par samedi soit : Xml x 0.35 x X samedis. Le règlement de l'emplacement se fera par prélèvement SEPA.

## 6. Pièces à joindre

- Attestation d'assurance
- Copie de l'inscription au registre du commerce ou de l'artisanat de moins de 3 mois et carte de commerçant non sédentaire
- Prélèvement SEPA et RIB

\_\_\_\_\_  
Signature

\_\_\_\_\_  
Date

\_\_\_\_\_  
Approuvé par Le Maire de la  
Commune déléguée

\_\_\_\_\_  
Date

